

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 204

**Artikel:** Mémoires de Messire Clémençon  
**Autor:** Daucourt, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285631>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

Perrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

Perrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

### Mémoires

DE  
Messire CLÉMENCION

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT  
curé de Miécourt.

Heureux encore le pauvre peuple, si les impies en étaient restés là. Hélas ! il ne se passa pas six semaines qu'ils se portèrent avec furie dans les églises pour y consommer les dernières horreurs contre Dieu et la religion, comme on le verra vers la fin de cette année 1793. Pendant un petit intervalle on prévint, en plusieurs endroits, leur fureur extravagante, tant pour sauver respectueusement la divine Eucharistie, que pour remettre en lieux sûrs, à Delémont les précieuses reliques des Sts-Germain et Randoald dans la sacristie du dit Chapitre de Moutier-Grandval, jusqu'au moment où l'on put les amener à Courrendlin avec les autres vases sacrés appartenant à ce Chapitre (\*).

Sur la fin de 1793 jusqu'au mois de février 1794, on vit commettre les plus horribles sacriléges dans la maison du Seigneur. Oui, ce moment épouvantable parut enfin. Les impies

(\*) Comme ce Chapitre était combourgéos de Soleure et compris dans la Neutralité helvétique, on plaça sur la porte de la sacristie, qui renfermait les objets précieux de ces chanoines, ces mots : « Propriété du Chapitre de Moutier-Grandval, compris dans la Neutralité helvétique ».

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 6

### FLEUR DE FALAISE

PAR  
MAXIME AUDOIN

Et Legoff se mit courageusement à l'étude. La botanique, source, pour ses adeptes, de tant de jouissances innocentes, se présente aux profanes hérisse de difficultés, surtout dans les débuts, et lorsque fait défaut un initiateur complaisant. Geneviève, la savante fille, n'eût pas demandé mieux que de guider le néophyte malgré lui. Mais, outre qu'elle n'eût pas consenti à revoir Pierre en cachette, M. Chardonnet, devenu pour elle une duègne féroce, la surveillait étroitement, et l'emmenait avec lui

coururent avec acharnement dans les églises pour détruire et anéantir les augustes mystères de notre sainte religion. En premier lieu ce fut dans l'église de Perrentruy, où se commirent des crimes avec une rage infernale. Ces monstres, armés de haches, de pioches et d'autres instruments, pénétrèrent jusqu'au sanctuaire pour abattre le tabernacle, le maître-autel et fouler aux pieds les vases sacrés, en vomissant d'horribles blasphèmes contre la divinité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Ils traitaient la religion et son culte de pure superstition et de fanatisme pour tromper le peuple. La nuit arriva à propos pour mettre fin à leurs scélérates et leurs sacriléges.

A Saignelégier, mêmes extravagances. Après avoir détruit les autels, renversé les croix et brisé les images, ces malheureux esclaves de la liberté, amenèrent tous ces débris sur la place publique, y mirent le feu en chantant d'insolentes chansons au mépris de la religion et en dansant autour de ce feu.

Je serais trop long si je racontais toutes les abominations qu'ils commirent dans d'autres maisons des particuliers qui tenaient le parti de la religion. Je ne m'arrêterai point non plus à raconter de pareils forfaits arrivés ailleurs. Je craindrais de trop affliger et alarmer le lecteur. Je passe donc à d'autres scènes moins tragiques, pour faire une petite diversion.

On apprit bientôt dans toute la Prévôté catholique l'agréable nouvelle qu'on allait enfin transporter de Delémont, dans l'église de Courrendlin, les reliques de St-Germain et de St-Randoald. Le jour marqué pour cette heureuse translation fut fixé au 13 février 1794. On chargea, en pleurant, ces saints Corps sur un char qu'on conduisit vers Courrendlin. Tous les bons bourgeois habitants de Delémont versaient

dans toutes ses excursions. Elle avait dû se contenter de faire passer au garçon par l'intermédiaire de leur vieille amie, les traités nécessaires et un choix de plantes extraites de son propre herbier.

— Eh ! bien, demandait parfois Mme Dupont à son protégé, cela marche-t-il ?

— Heu ! je commence un peu à me débrouiller, — seulement, le temps passe !

Effectivement, la saison s'avancait, et les deux pauvres jeunes gens voyaient arriver à grands pas l'heure où ils leur faudrait se séparer jusqu'à l'année prochaine. A moins...

A moins que le dieu propice aux amoureux, — qui, hélas ! ne chôme point de besogne, — ne daignât intervenir en leur faveur...

Un matin, le tuteur et sa pupille, — sans se parler, car la pupille boudait le tuteur, — suivaient la crête d'une falaise, lorsque M. Char-

des larmes et sanglotait en voyant le départ de ce précieux trésor. Arrivé sur le territoire neutre de la Prévôté, tout le peuple désira voir ces précieux dépôts. Il témoignait de sa profonde vénération envers les corps saints de leurs glorieux patrons. Tous chantaient des hymnes et des cantiques d'allégresse jusqu'au village où les Corps saints furent reçus par Messieurs les chanoines et chapelains du Chapitre, et par M. le curé de Courrendlin. Les Corps saints furent placés de chaque côté du maître-autel. (\*)

Le lendemain il y eut un office solennel chanté par Monsieur de Buchenberg, prévôt du Chapitre. Après la messe on chanta le Te Deum d'actions de grâces. Le concours du peuple fut nombreux pendant toute la matinée de la première exposition. Le peuple ne cessait de rendre mille actions de grâces au Tout Puissant de ce qu'il l'avait favorisé en permettant que ces précieuses reliques puissent lui arriver et de lui avoir soustrait au péril imminent où elles étaient d'être profanées et même brûlées par la furie des irréligionnaires Français et leurs semblables du pays. Ces misérables désolaient tout le pays par les atrocités qu'ils y commettaient tant

(\*) Quand les Français envahirent la Prévôté, fin décembre 1797, les Chanoines se réfugièrent à Soleure avec les Corps des Sts Germain et Randoald. Le Concordat de 1801, ayant aboli les Chapitres, le dernier Prévôt du Chapitre de Moutier, M. de Buchenberg, donna, à la paroisse de Delémont les corps de St-Germain et de St-Randoald. Ils furent remis en 1805, à leur ancienne place, de chaque côté du maître-autel de l'église de St-Marcel, où ils sont encore, avec la crose de St-Germain, précieux spécimen de l'art de l'orfèvrerie du VII<sup>e</sup> siècle. Le calice de St-Germain est conservé à la sacristie. Il est aussi du VII<sup>e</sup> siècle.

donnet tressaillit soudain, et d'une voix altérée, l'index frémissant :

— Geneviève !  
— Mon oncle !  
— Là... là !

Geneviève regarda dans la direction indiquée, et, à cinquante mètres en face d'eux, sur le revers d'un immense rocher à pic, de tous côtés environné par la mer, elle aperçut une plante, haute de près de deux mètres, à la cime de laquelle s'épanouissait une belle fleur d'un violet pourpré.

— Tu vois ?  
— Je vois, dit-elle nonchalamment.  
M. Chardonnet frotta ses lunettes, darda sur la fleur ses yeux usés par les veilles, puis, navré :  
— Je ne distingue pas bien !  
Geneviève prit ses jumelles marines qu'elle portait toujours en sautoir, et, intéressée quoi qu'elle en eût :  
— C'est une malvacée... une... laratera...